

ST 460

Indice G

Application Ferroviaire

Spécification Technique

**TOLES MINCES MOYENNES ET FORTES EN
ACIER NON ALLIE DESTINEES A LA
DEFORMATION A FROID ET AUX
REVETEMENTS DE SURFACE**

Édition de **février 2009**



EVOLUTIONS du DOCUMENT

	Indice	Motifs des évolutions	Date
F	6 ^{ème} édition	Edition de la ST 086-00 et des ST particulières (référencées "ST 086-N°")	12 / 2000
G	7 ^{ème} édition	Modification du paragraphe 1-3 : DISPOSITIONS.	02 / 2009

Spécification technique achat approuvée en mars 2009

Direction Délégée
Qualité Fournisseurs

S O M M A I R E

Page

AVANT PROPOS	4
Spécification Technique	1
1 – OBJET - DOMAINE d'APPLICATION	5
1-1 OBJET	5
1-2 DOMAINE D'APPLICATION.....	5
1-3 DISPOSITIONS.....	5
3 – DOCUMENTS CITES	5
4 – QUALIFICATION / HOMOLOGATION du PRODUIT (Réservé)	5
5 – QUALIFICATION des PROCESSUS (Réservé).....	5
6 – QUALIFICATION de PERSONNEL (Réservé).....	5
7 – CARACTERISTIQUES (Réservé).....	5
8 – ACHAT (Réservé)	5
9 – FABRICATION (Réservé).....	5
10 – LOTISSEMENT (Réservé).....	6
11 – CONTRÔLES et ESSAIS (Réservé).....	6
12 – ENREGISTREMENTS RELATIFS à la QUALITE (Réservé).....	6
13 – IDENTIFICATION – MARQUAGE (Réservé)	6
14 – TRAÇABILITE (Réservé).....	6
15 – CONDITIONNEMENT – LIVRAISON (Réservé)	6
16 – GARANTIE (Réservé).....	6
17 – MAÎTRISE et SURVEILLANCE de la QUALITE (Réservé)	6
FICHE R.E.T.O.U.R.....	7

Avant-propos

La présente spécification technique a été révisée de manière à supprimer son contenu. En effet, pour les produits faisant référence à cette spécification technique, les exigences à prendre en compte sont désormais reprises dans la spécification technique N°086-00 et les spécifications particulières (référéncées "ST 086-N°") qui lui sont associées.

La création de ces spécifications techniques a pour objectifs :

- d'harmoniser les exigences SNCF avec les prescriptions des normes,
- de choisir les options des normes européennes retenus par la SNCF,
- de suivre l'évolution de la normalisation française et européenne,
- de prendre en compte les normes définissant les produits récents,
- de fixer les règles SNCF de politique d'achat et de maîtrise de la qualité.

COMMENTAIRES A L'ATTENTION DES UTILISATEURS

Pour la fourniture de produits sidérurgiques, il convient de distinguer trois cas :

1) *Lorsque le produit est destiné à une utilisation ferroviaire nécessitant des caractéristiques minimales, la ST 086-00 doit être mentionnée à la commande.*

Démarche à effectuer :

- supprimer la ST 460,
- ajouter la référence à la norme produit ou la mettre à jour,
- faire référence à la ST 086-00 (dispositions générales), et à la ST 086-(N°) (qui s'articule sur la norme produit ajoutée), exclure ou amender certaines dispositions.

2) *Lorsque le produit est destiné à une utilisation ferroviaire critique ou nécessitant des exigences particulières complémentaires, l'utilisateur doit alors, en plus de la référence à la ST 086-00, les prescrire à la commande.*

Démarche à effectuer :

- supprimer la ST 460,
- ajouter la référence à la norme produit ou la mettre à jour,
- faire référence à la ST 086-00 (dispositions générales), et à la ST 086-(N°) (qui s'articule sur la norme produit ajoutée), exclure ou amender certaines dispositions,
- ajouter des exigences complémentaires.

3) *Lorsque le produit est clairement destiné à une utilisation ferroviaire non critique, l'utilisateur peut décider de se passer de la ST 086-00 et peut alors faire référence dans le contrat uniquement à la norme produit.*

Démarche à effectuer :

- supprimer la ST 460,
- ajouter la référence à la norme produit ou la mettre à jour.

1 – OBJET - DOMAINE d'APPLICATION

1-1 OBJET

La présente spécification ayant auparavant servi de support à la définition de nombreux articles, elle a désormais pour objet de rendre contractuelles les dispositions de la ST 086-00 et des spécifications particulières (référéncées "ST 086-N°").

1-2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente spécification s'applique aux articles dont la définition fait référence à la ST 460.

1-3 DISPOSITIONS

Exigences de la SNCF pour les articles faisant référence à la présente spécification : voir tableau 2 de la ST 086-00.

2 – TERMINOLOGIE (Réservé)

3 – DOCUMENTS CITES

- ST 086-00 :** Produits plats et longs, demi-produits et tubes sidérurgiques utilisés dans la fabrication et la réparation de pièces ou de matériels ferroviaires. Dispositions générales.
- ST 086-06 :** Produits plats et longs, demi-produits et tubes sidérurgiques utilisés dans la fabrication et la réparation de pièces ou de matériels ferroviaires. Bandes et tôles laminées à chaud en continu, en acier doux pour emboutissage ou pliage à froid.
- ST 086-08 :** Produits plats et longs, demi-produits et tubes sidérurgiques utilisés dans la fabrication et la réparation de pièces ou de matériels ferroviaires. Produits plats laminés à froid en acier doux pour emboutissage ou pliage à froid.
- ST 086-14 :** Produits plats et longs, demi-produits et tubes sidérurgiques utilisés dans la fabrication et la réparation de pièces ou de matériels ferroviaires. Produits plats en acier, laminés à froid, revêtus de zinc par voie électrolytique.

4 – QUALIFICATION / HOMOLOGATION du PRODUIT (Réservé)

5 – QUALIFICATION des PROCESSUS (Réservé)

6 – QUALIFICATION de PERSONNEL (Réservé)

7 – CARACTERISTIQUES (Réservé)

8 – ACHAT (Réservé)

9 – FABRICATION (Réservé)

10 – LOTISSEMENT (Réservé)

11 – CONTRÔLES et ESSAIS (Réservé)

12 – ENREGISTREMENTS RELATIFS à la QUALITE (Réservé)

13 – IDENTIFICATION – MARQUAGE (Réservé)

14 – TRAÇABILITE (Réservé)

15 – CONDITIONNEMENT – LIVRAISON (Réservé)

16 – GARANTIE (Réservé)

17 – MAÎTRISE et SURVEILLANCE de la QUALITE (Réservé)



FICHE R.E.T.O.U.R.

ST 460

Indice G

Pour toute proposition, en vue d'une mise à jour, renvoyer à la Direction déléguée Qualité Fournisseurs, pôle PMO, 15 Rue Traversière 75580 PARIS CEDEX 12 une photocopie de la fiche R.E.T.O.U.R., en faisant part d'une :

Remarque
 idéE
 suggesTion
 mOdification
 erreUr
 amélioRation

Société extérieure à la SNCF

Service SNCF

Date :

Adresse :

Adresse :

Nom :

☎ :

Fax :

☎ :

Fax :

Visa :

Internet :

Intranet :

Objet de la fiche R.E.T.O.U.R. :

Suite au verso ou annexe jointe (2)

AVIS DE RECEPTION DU POLE PMO - ☞ - Partie à compléter par PMO

NUMERO DE FICHE R.E.T.O.U.R. : _____.

La fiche R.E.T.O.U.R. du _____, relative à la ST 460-G, a été reçue le _____ par nos services.

Une copie en a été transmise à M. _____ (_____ (1)), pour examiner la suite à donner à vos propositions. Des informations vous seront transmises dès que possible.

Nous vous remercions d'avoir bien voulu nous faire part de votre **RETOUR** d'expérience.

Le chef du pôle PMO,

Date : _____ Signature : _____ Copie : M. _____ (_____ (1))

(1) Préciser l'unité

(2) Rayer la mention inutile